

Compte rendu du comité directeur du CRNTA du 08 juin 2024

Les membres du CODIR se sont réunis au CSN d'Houlgate le samedi 08 juin 2024 à 10h00

Etaient présents : Chantal Aumersier, Jean Marie Bavent, Hervé Boisgontier, Thomas Boisgontier, Ludovic Bouet, Patricia Bureau, Hugues Chrétien, Jean François Giraud, Maureen Lebouteiller, Gérard Legoupil, Gérard Levavasseur.

Absents excusés : Isabelle Guery-Kaliszczak, Aurélie Damis, Josiane Gibert, Brigitte Duboc,
Robert Blot, Christophe Carrano, Michel Courti, Sylvère Garnier, Anne-Sophie
Lecomte, Gabin Masson, Julien Pairé

Invité: Christian Dunaud

Ordre du jour :

- Plan d'équipement régional
- Achat- véhicule
- CR TAE 2024 Gavray: point
- CR TAE 2025
- Délégué technique
- CRNTA et la foire de Caen
- Retour sur le RRJ/RRA, le collectif régional et les collectifs départementaux et création TRJ
- Tour des commissions
- Récompenses et médailles
- AG élective 2024 Novembre Présentation du mode de vote
- Commissions électorale et discipline
- Questions diverses

La séance est ouverte à 10h30

♣ Plan d'équipement régional

Neuf clubs ont déposé un dossier. Notre présidente a eu plusieurs réunions pour défendre les dossiers. Une réponse de la région leur sera communiquée la semaine n° 24 ou 25. Les clubs dont le dossier aura été accepté auront du 02 juillet au 15 juillet 2024 pour déposer leur dossier sur la plateforme de la région (un lien leur sera communiqué).

Achat véhicule

La proposition d'achat d'un véhicule n'a pu être présentée par le trésorier absent à ce CODIR. Notre trésorier pose la question suivante aux membres du CODIR : Est-ce que l'on fait une étude comparative avec/sans achat de véhicule, ou est-ce que l'on abandonne cette idée d'achat de véhicule ? Les membres du comité souhaitent qu'une étude complète soit effectuée avec un comparatif entre un achat de véhicule et les remboursements de frais actuels.

♣ CR TAE 2024

Pour cette année en TAE DN ou DI, nous avons plus d'inscrits que de places, 141 archers en DN et 141 en DI pourront participer au championnat régional. La liste définitive des inscrits paraîtra sur le site du CRNTA mi-juin.

Tous les présidents de clubs recevront un mail de la commission sportive dès ce week-end afin de vérifier les préinscriptions, et de signaler rapidement les désistements.

Le relevé des résultats se fera via lanseo, en version test sur le championnat régional, (contremarque sur papier) et en cas de problème une bascule sera effectuée sur Trapta.

♣ CR TAE 2025

En 2025, les terrains du CSN d'Houlgate ne seront toujours pas disponibles. Le championnat régional sera à nouveau décentralisé. Le club de Carpiquet se propose pour l'organiser à Cheux. Le Comité n'y voit pas d'inconvénient si le terrain peut accueillir 50 cibles. En cas d'impossibilité, les clubs d'Offranville et de Saint Valéry en Caux candidatent pour l'organisation de ce championnat.

Délégué technique

Actuellement pour la discipline tir en salle/TAE, nous n'avons qu'un seul délégué technique présent sur tous les championnats régionaux et DRE cible. Afin de soulager notre délégué technique actuel, le comité envisage le recrutement d'un deuxième délégué technique.

Un appel à candidature est ouvert avec une date de clôture au 07 septembre 2024.

Les compétences demandées sont les suivantes :

- Connaissance des règlements sportifs cibles
- Connaissance des organisations de compétitions
- Connaissance du logiciel FFTA (actuellement résult'arc) et de l'outil informatique
- Avoir un bon relationnel travail en équipe disponibilité.
- Avoir déjà pratiqué en compétition.

CRNTA et la foire de Caen

Le CRNTA sera présent sur la foire de Caen du 21 au 22 septembre 2024. Un stand est mis à sa disposition. Le 21/09 C.Carrano et T.Boisgontier animeront le stand. C.Aumersier et JF Giraud seront présents le 22/09.

- ♣ Retour sur le RRJ/RRA, le collectif régional et les collectifs départementaux et création TRJ
- 1 : Rassemblement Régional Jeunes : Pour cette année nous avons eu 79 jeunes et adultes. Merci aux membres du comité pour l'aide à l'installation du vendredi après-midi.
- 2: Le collectif régional jeunes sera composé d'une vingtaine jeunes pour la saison 2024/2025.
- 3 : Le collectif régional adulte sera composé de 12 personnes au maximum la saison prochaine. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux 12 adultes présents cette saison : Les points positifs concernent les horaires, le lieu de déroulement de ce collectif, la formule week-end. Un bémol pour l'encadrement qui est assuré par une seule personne de l'ETR (manque de suivi sur l'ensemble des archers). La présence de Romane Blondel (travail sur le mental en compétition) a été très appréciée. Le point négatif relevé dans le questionnaire : le coût de ce collectif.
- 4 : Le collectif départemental sera reconduit dans l'Eure pour la prochaine saison. En Seine maritime et dans le Calvados, il n'y aura pas de collectif. Dans la Manche et dans l'Orne, la détection sera faite en octobre.
- 5 : Création d'un TRJ (Tournoi régional jeune) : Une compétition spéciale jeune qui serait organisée la veille de la 3^{ème} manche de DRE et ouverte pour les catégories U13 à U21, toutes armes. L'inscription serait d'un montant de 8€ dont 6€ reversés au club organisateur. Une médaille spécifique TRJ offerte par le CRNTA. Un règlement sur l'organisation de cette compétition est à rédiger par la commission sportive.

Une convention avec la FFTA pour l'action envers les jeunes a été faite.



♣ Tour des commissions :

Commission Parcours

La mise en place de la 1ère manche de DR 3D a eu lieu à Flamanville. Belle organisation malgré un délai d'information envers l'organisateur un peu court. Pour les prochaines étapes de DR 3D/Campagne et Nature, prévoir de revoir le mode d'inscription des équipes ainsi qu'un calendrier des différentes compétitions et la diffusion des résultats.

Commission Communication

Pour l'AG élective du 30 novembre 2024 le vote se fera par voie électronique. Une commission électorale sera constituée avec un membre par département. Les membres du Comité ont testé 2 types de votes et ont retenu le système v8te.com. Système payant (240€) mais beaucoup plus facile d'utilisation par rapport à Belenios (système gratuit).

Commission Arbitre

Un bilan sur les résultats obtenus à l'examen du mois d'avril. Le nombre d'inscrit était de 22. 15 ont été reçu dont 1 candidat avec 2 options (cibles et campagne) et 1 avec le tronc commun et une option (cibles).

Une demande du CD76 a été faite auprès du CRNTA concernant la présence du PCRA ou d'un arbitre de la commission régionale des arbitres comme arbitre responsable sur un championnat régional cible et non sur un championnat régional parcours. Est-ce qu'il serait possible d'y remédier ? Le PCRA prend en considération cette demande.

Commission sportive

Pour la prochaine saison, les différents règlements établis par la commission sont à réviser en concertation avec la commission arbitre.

Récompenses et médailles

Le championnat régional campagne concernait 54 archers dont 47 ont reçu une médaille. Le Comité demande à la commission parcours de regrouper des catégories pour le prochain championnat régional.

Commission disciplinaire :

Actuellement la commission disciplinaire a un président qui est membre du CODIR. Or on ne peut pas avoir un membre président de cette commission. Mr. G Vanderperre a accepté d'être président de cette commission pour la prochaine olympiade. Un appel à candidatures sera effectué pour les autres membres.

Questions diverses

<u>JF Giraud</u>: Quand on inscrit 2 concours sur un week-end => 2 arbitres responsables donc 2 remises de récompenses. Est-ce qu'il est possible de cumuler les 2 concours et de remettre qu'une seule fois les récompenses ?

Réponse : Oui si c'est spécifié dans l'invitation.

Plus de question. La séance est levée à 16h15

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale.

Patricia Bureau



